



DIFFUSER SES TRAVAUX DE RECHERCHE AVEC HAL



Déposer et gérer ses publications

Mathieu Schellenberger

Florence Perret

LES SERVICES HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Accessibles aux laboratoires affiliés à la MESHS



Cycle de
Formations



2 fois par mois



Conseils
techniques
personnalisés



Relais
Huma-Num
en région HdF



Accompagnement
des projets en
humanités
numériques et en
computer vision



Colloque
DHNord
Depuis 2014

RAPPEL DES PROCHAINES SÉANCES

3/06

Enrichir mon corpus massivement et automatiquement : web sémantique et SPARQL

24/06

Réaliser une édition électronique de mon corpus de texte : xml et la TEI

1/07

Visualiser les données de mon corpus

QUELQUES RAPPELS POUR LE BON DÉROULÉ DE LA FORMATION EN DISTANCIEL

1

Veillez couper les micros pour éviter les bruits parasites

2

Veillez poser l'ensemble de vos questions dans le chat

3

Les questions sont relayées à l'animateur par la co-animatrice

4

Le support de formation sera disponible sur le site de la MESHS à l'issue de la formation

HAL, UNE ARCHIVE EN *OPEN ACCESS*

Le libre accès (en anglais : *open access*) désigne :

- la libre disponibilité en ligne de contenus numériques,
- plus particulièrement, dans le cadre de l'édition scientifique, de travaux et données issus de la recherche,
- selon des modalités pouvant varier – cf. (Suber 2016, chap. 3).

On distingue dans le libre accès :

- la « voie verte » (archives ouvertes)
- et la « voie dorée » (revues en accès ouvert)

HAL, UNE ARCHIVE EN *OPEN ACCESS*

Archive ouverte développée par le CCSD (Centre pour la communication scientifique directe) :

- repose sur l'**auto-archivage** d'un côté,
- et le **libre accès** aux publications de l'autre.

Plus grande base de données dédiée à la recherche en France avec :

- 2 568 062 notices bibliographiques,
- et 838 444 documents déposés.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE HAL

PÉRENNITÉ

Chaque notice est dotée d'un identifiant unique sous la forme « hal-n°**identifiant** » :

- <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00359418/>

INTEROPÉRABILITÉ

Protocole OAI-PMH (Open Archives Initiative – Protocol Metadata Harvesting)

VALIDITÉ

Étape de modération

- vérification manuelle des dépôts avec fichiers
- évaluation documentaire (et non scientifique)

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE HAL

PORTAIL SPÉCIFIQUE

[HAL SHS](#) / [TEL](#) / [MediHAL](#) /
[CEL](#) / [MemSIC](#)

COLLECTION

section d'un portail regroupant des notices, par exemple, selon l'affiliation de leurs auteurs à une unité de recherche :

> https://URL_portail/nom_collection

PORTAIL INSTITUTIONNEL

sous-ensemble de HAL, accès propre à une institution, permettant l'organisation de collections

> https://hal-nom_portail.archives-ouvertes.fr/

CV HAL

rassemblent les publications d'un même auteur :

> <https://cv.archives-ouvertes.fr/idHAL>_{8/}

PLAN DE LA FORMATION

1 IDENTIFIER SES PUBLICATIONS ET GÉRER SES AFFILIATIONS

- a) Paramétrage d'un profil HAL
- b) Se repérer dans l'AURÉHAL
- c) Le rôle de l'IdHAL

3 GÉRER SES DÉPÔTS

- a) Ajouter une nouvelle version d'un document
- b) Lier des ressources entre elles
- c) Valoriser ses données iconographiques avec MediHAL

2 DÉPÔT INTÉGRAL VS DÉPÔT DE LA NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

- a) Types de publication et droits d'auteur sur HAL
- b) Dépôt du fichier, licence et embargo
- c) Présentation de SHERPA/RoMEO

IDENTIFIER SES PUBLICATIONS ET GÉRER SES AFFILIATIONS

- Avant tout dépôt sur HAL il convient de vérifier que le document n'a pas déjà été déposé
- Effectuer une [recherche sur HAL](#) :
 - 2 modes d'accès : recherche simple et recherche avancée
 - 1 système de tri et filtrage des résultats

PARAMÉTRAGE D'UN PROFIL HAL

Pour effectuer un dépôt sur HAL il est nécessaire d'être connecté à la plateforme, amenant à la création d'un [profil HAL](#) ainsi que d'un [espace dédié](#)

Cet espace regroupe plusieurs fonctionnalités, telles que :

- la possibilité d'[enregistrer ses recherches](#) – dans une optique de veille – et de [constituer une bibliothèque](#) de documents déposés sur HAL
- la possibilité de demander la (co-)propriété d'un dépôt

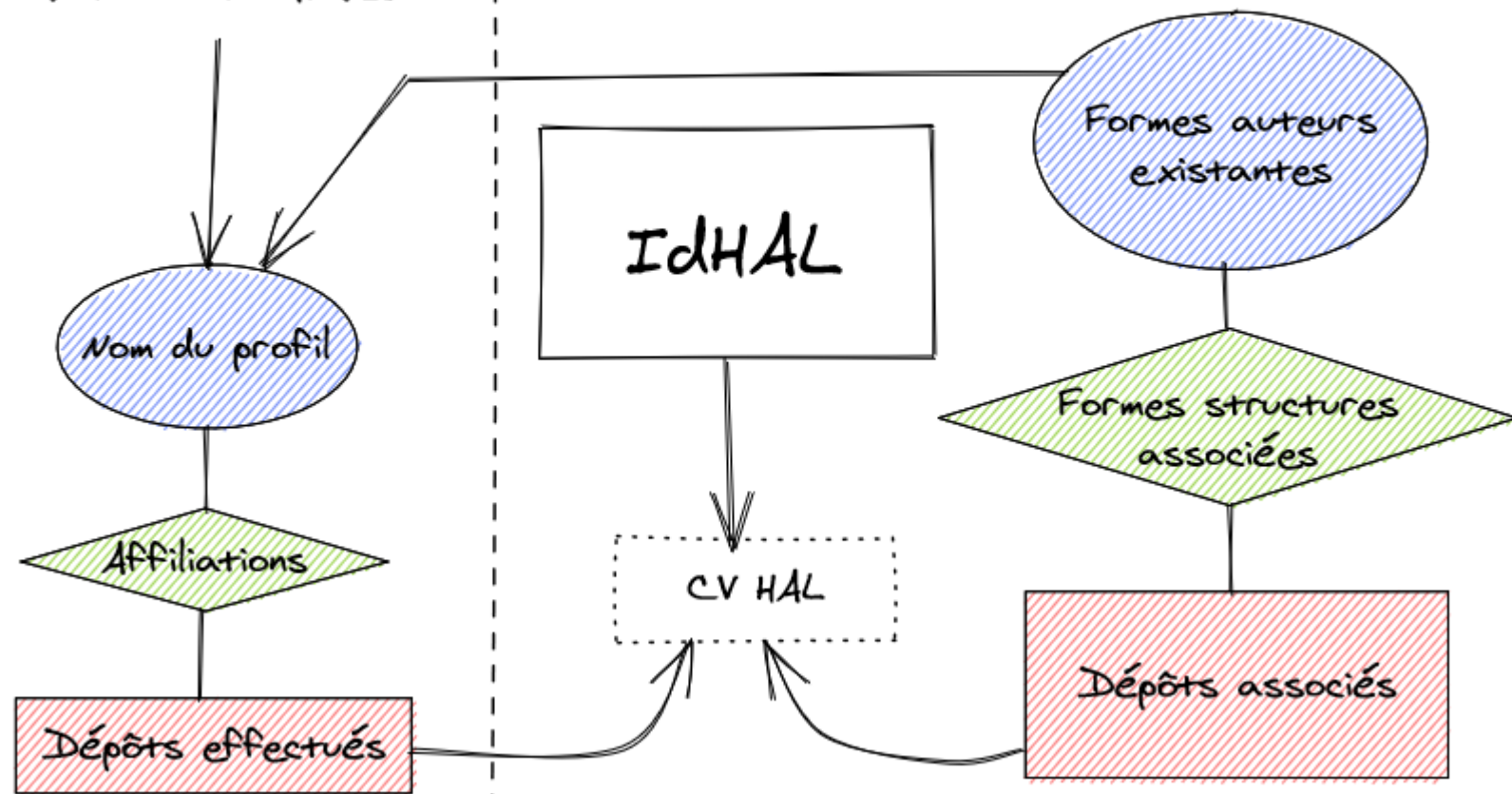
SE REPÉRER DANS L'AURÉHAL

- Chaque dépôt sur HAL oblige à renseigner au minimum un **auteur** à la publication ainsi qu'une **affiliation** à l'auteur
- Cela amène alors à la création (si elle n'existe pas déjà) d'une « **forme auteur** » ainsi que d'une « **forme structure** » pour l'affiliation
- Dans le cas où le profil HAL effectuant le dépôt est également auteur de la publication, la « forme auteur » sera calquée sur le profil en question
- Ces formes sont enfin répertoriées dans le référentiel de HAL, [l'AURéHAL](#)

LE RÔLE DE L'IDHAL

- Permet de rassembler sous un identifiant unique plusieurs « formes auteurs » renseignées dans HAL
- Tous les documents rattachés à d'autres « formes auteurs » sont alors rapatriés sous cet idHAL
- Le profil HAL sous cet idHAL devient alors (co-)propriétaire de ces documents, autorisant la modification de leurs métadonnées
- Il est possible de paramétrer le profil HAL comme auteur par défaut de tous les documents déposés
- Et de constituer un CV HAL, personnalisable, listant toutes ou une partie des publications rattachées au profil

Profil HAL



DÉPÔT INTÉGRAL VS DÉPÔT DE LA NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

- Tout dépôt d'un fichier dans HAL est **définitif et ne peut-être supprimé**
- Hal privilégie le dépôt **intégral** (notice bibliographique + fichier du document)
- L'[interface de dépôt](#) de HAL se divise 3 phases :
 - le dépôt du fichier,
 - le renseignement des métadonnées du document,
 - le renseignement des données auteur.

TYPES DE PUBLICATION ET DROITS D'AUTEUR SUR HAL

Le choix d'un dépôt intégral ou de la notice uniquement dépend

- du type de publication
 - > les thèses, HDR, cours, et données issues de la recherche = dépôt intégral
- du droit d'auteur
 - > les manuscrits nécessitent l'accord des co-auteurs

Les versions acceptées d'un manuscrit et les versions publiées dépendent de la politique éditoriale de l'éditeur

DÉPÔT DU FICHER, LICENCE ET EMBARGO

Dépôts de plusieurs fichiers :

- un fichier principal (texte intégral de la publication)
- des annexes ou des fichiers complémentaires

L'embargo permet le dépôt du fichier d'un document au-delà d'un certain délai prévu lors du dépôt de la notice

La durée de l'embargo dépend de la législation en matière de droit d'auteur et de la politique éditoriale de l'éditeur

Une publication déposée déjà en libre-accès peut s'être vue apposer une licence Creative Commons

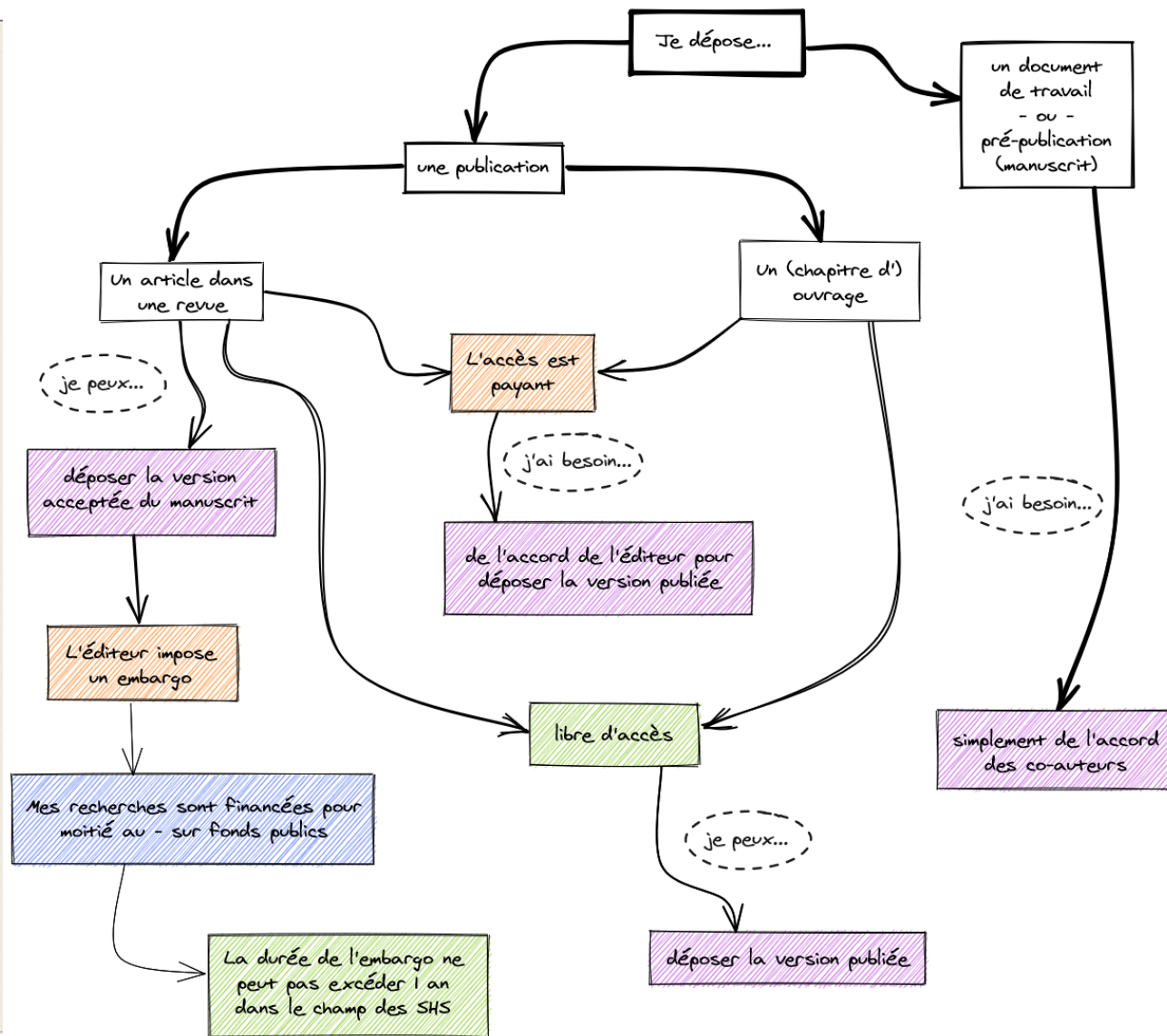
PRÉSENTATION DE SHERPA/ROMEO

Cas des articles de revue :

- des bases de données recensent la politique éditoriale de revues en matière d'*open access* :
- [SHERPA/RoMEO](#) interrogeable via [AURéHAL](#)

Bon à savoir : l'art. 30 de la loi pour une République numérique

- recherches financées au moins pour moitié par des fonds publics
- dont les résultats font l'objet d'une publication dans une revue
- l'auteur peut déposer en accès ouvert la version acceptée du manuscrit avec un embargo d'un an maximum pour les SHS



GÉRER SES DÉPÔTS

La [gestion des dépôts](#) permet :

1

De supprimer sa propriété d'un dépôt ou une notice bibliographique

2

De partager la propriété d'un dépôt avec un co-auteur

3

De modifier les métadonnées d'un dépôt (exceptés le type de publication et les métadonnées afférentes)

4

D'ajouter un fichier à une notice

5

D'ajouter une nouvelle version à un fichier

6

De lier des ressources entre elles

7

D'utiliser un dépôt comme modèle pour un nouveau dépôt.

AJOUTER UNE NOUVELLE VERSION D'UN DOCUMENT

Dans le cas de manuscrits, de versions acceptées d'un manuscrit ou de versions publiées d'un même document :

- l'ajout d'une nouvelle version permet d'éviter d'avoir à faire de nouveaux dépôts de fichiers partageant une notice identique
- les versions antérieures sont disponibles dans la [notice HAL](#) du document

LIER DES RESSOURCES ENTRE ELLES

Les différentes [relations](#) entre documents peuvent permettre :

- de lier des fichiers déposés sur HAL sous deux notices identiques (comme différentes versions)
- d'insister sur une relation de tout à partie (dans le cadre de chapitres d'ouvrage par exemple)
- etc.

VALORISER SES DONNÉES ICONOGRAPHIQUES AVEC MEDIHAL

- Le dépôt de fichiers annexes ou complémentaires à un fichier en texte intégral peut-être accompagné d'un dépôt de fichiers image, son, vidéo ou cartographique sur [MediHAL](#)
- [Plateforme de dépôts](#) semblable à HAL et regroupement de tous les dépôts effectués sur n'importe quel portail HAL dans « mon espace » > « mes dépôts »

POUR ALLER PLUS LOIN...

En cas de doute sur HAL, ne pas hésiter à s'adresser à l'administrateur du portail de son affiliation institutionnelle (université ou unité de recherche)

Plateforme amenée à évoluer encore :

- de nouveaux types de publication sont en discussion, cf. (Bidegaray-Fesquet et al. 2021)
- fait l'objet de développement d'outils parallèles (Bib2HAL, ExtrHAL, etc.)

Pour plus d'informations, le [wiki du CCSD](#) offre une liste de l'ensemble des outils permettant de faciliter l'utilisation de HAL.

SOURCES

- « Bib2HAL ou comment faciliter le dépôt dans HAL ». Carnet'IST (blog). Consulté le 19 mai 2021. <https://carnetist.hypotheses.org/494>.
- Bidegaray-Fesquet, Brigitte, Michèle Dassa, Francine Delmas, François Donzel, Clotilde Nicol, Agnès Magron et Sandrine Mouret. 2021. « Évolution des types de documents dans HAL ». Rapport d'expertise. CCSD. <https://docs.google.com/document/d/1k-6j31tezN53NxuwGPexoGxoA8oTmehFQWEHgduyZpM/edit>.
- « Documentation utilisateur de l'archive ouverte HAL ». HAL Documentation (blog). Consulté le 19 mai 2021. <https://doc.archives-ouvertes.fr/>.

SOURCES

- « La voie verte ». Science ouverte France (blog). Consulté le 19 mai 2021.
<https://scienceouverte.couperin.org/la-voie-verte-2/>.
- Loi pour une République numérique. 2016. 2016-1321.
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033202746>.
- Suber, Peter. 2016. Qu'est-ce que l'accès ouvert ? Traduit par Marie Lebert. Encyclopédie numérique. Marseille : OpenEdition Press.
<http://books.openedition.org/oep/1600>.